

## Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 Avril 2017



### Etaient présents :

- Monsieur le Maire : Jean-Georges KARL
  - Les Adjoints : Mme Christine FASSEL-DOCK, M. Albert ALLMENDINGER
- Les Conseillers Municipaux : Mme Karin ALESSANDRI, M. Christian DOCK, Mme Sylvie FINKLER, M<sup>me</sup> Annie HEYWANG, M. Michel MECKERT, M. Bruno PFRIMMER, M. Dominique ROHFRITSCH, M. Mme Fabienne SCHNEIDER

### Absents excusés :

- M. Loïc BERGER qui a donné procuration à M. le Maire Jean-Georges KARL
- M. Michel ESTNER qui a donné procuration à M. Dominique ROHFRITSCH
- M. FREY Thierry
- M<sup>me</sup> Martine NUSS qui a donné procuration à M. Albert ALLMENDINGER

### 1 – Procès-verbal de la séance du 27 Février 2017

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 Février 2017 a été adopté à l'unanimité par les membres présents lors de la séance

### 2 – Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017

VU l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017

Le Conseil Municipal  
délibère et

**DECIDE** de ne pas modifier les taux des taxes municipales

**ADOpte** les taux tels que présentés sur l'état de notification 2016 par la Direction des Services Fiscaux, à savoir :

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| Taxe d'habitation            | 19,16 % |
| Taxe sur le foncier bâti     | 14,83 % |
| Taxe sur le foncier non bâti | 47,37 % |

**Adopté à l'unanimité**

#### **4 - Budgets Primitifs 2017**

##### **A – Budget général**

Après avoir pris connaissance du projet de budget primitif 2017 établi par M. le Maire et la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le budget primitif 2017 établi comme suit :

|   |              |
|---|--------------|
| Dépenses de fonctionnement                                  | 811 788,65 € |
| Recettes de fonctionnement                                  | 811 788,65 € |
| Dépenses d'investissement (y compris les restes à réaliser) | 594 274,53 € |
| Recettes d'investissement                                   | 594 274,53 € |

##### **Adopté à l'unanimité**

#### **4 – Mise en accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite : demande de subvention**

M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'il a été destinataire d'un courrier émanant des sénateurs du Bas-Rhin : Guy-Dominique KENNEL, Fabienne KELLER et André REICHARDT ; Dans ce courrier, ils rappellent qu'ils vont consacrer la grande majorité de leur réserve parlementaire à soutenir des projets permettant d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de l'Ad'ap déposé et approuvé par arrêté préfectoral du 18 Juillet 2016 pour « accessibilité des ERP aux personnes handicapées, et dans la continuité des travaux entrepris l'année précédente, M. le Maire a fait établir des devis, entre autre :

- pour la mise en place de mains courantes pour le bâtiment de la mairie et pour l'école primaire, située 41, Rue Principale
- pour la signalétique adaptée pour accessibilité ERP aux handicapés pour les bâtiments de la mairie, pour les bâtiments scolaires école maternelle, CP, CE1-CE2, CM1-CM2, église, salle paroissiale, salle polyvalente,

VU le courrier émanant des sénateurs du Bas-Rhin Guy-Dominique KENNEL, Fabienne KELLER et André REICHARDT

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Le Conseil Municipal  
Délibère et

**APPROUVE** le projet de mise en accessibilité 2017 :

- par la mise en place de mains courantes pour le bâtiment de la mairie et pour l'école primaire, située 41, Rue Principale
- par la signalétique adaptée pour accessibilité ERP aux handicapés pour les bâtiments de la mairie, pour les bâtiments scolaires école maternelle, CP, CE1-CE2, CM1-CM2, église, salle paroissiale, salle polyvalente,

pour un montant respectivement de 7 428 € TTC et 10 857,81 € TTC, soit un total de 18 285,81 € TTC

**CHARGE** M. le Maire de monter le dossier de demande de subvention

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté par M. le Maire qui sera joint au dossier

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2017 – section d'investissement – Opération 81 – article 21311, 21312, et 21318

**CHARGE** M. le Maire de toutes les formalités administratives

### **Adopté à l'unanimité**

#### **5 – Divers**

##### **A - Sinistre Place du Lindel**

M. le Maire informe les conseillers municipaux qu'un candélabre a été renversé aux abords de la salle polyvalente et la vitre du panneau d'affichage brisée. Une déclaration de sinistre a été adressée à l'assurance.

##### **B – Séminaire organisé par la Communauté de Communes du Pays-de-Barr**

M. le Maire rappelle le séminaire organisé par la Communauté de Communes du Pays-de-Barr le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et invite les conseillers à répondre rapidement quant à leur participation.

##### **C – Compteurs Linky**

M. le Maire informe les conseillers qu'il a été contacté par ENEDIS en raison de la délibération de la Commune du 12 septembre 2016 relative au déploiement des compteurs Linky. M. le Maire propose une réunion avec cette personne, proposition que les conseillers rejettent.

##### **D – Proposition d'achat d'une parcelle appartenant à la Commune**

M. le Maire informe les conseillers qu'un viticulteur souhaiterait acquérir une parcelle appartenant à la Commune au lieu-dit Heiligenberg. Une discussion s'en suit quant à la valeur d'une telle parcelle de 2,52 ares. Il est proposé que le viticulteur fasse une offre formelle à la Commune. Ce point sera alors débattu lors d'une prochaine séance.

##### **E – Fête des Associations**

La question est posée s'il convient de réitérer la fête des Associations ? Quelques interrogations sont exprimées quant à la forme de cette fête (participations ?) et la discussion a porté sur la formule du repas. Les conseillers sont plutôt favorables à une nouvelle édition, d'autant plus que la SEH sera dissoute au mois de juillet après 92 années d'existence, propos soulignés par Mme FASSEL-DOCK.

##### **F- Plantations des fleurs**

M. le Maire souhaiterait la présence du Conseil Municipal lors de la plantation des fleurs, qui se fait en général en deux temps : le rempotage des géraniums le 4 et 6 Mai 2017, et la plantation des parterres le 12 et 13 Mai 2017. Certains conseillers pensent qu'il conviendrait de revoir le fleurissement car ce poste monopolise les ouvriers communaux pendant un certain temps, sans compter l'arrosage l'été. Quelques idées sont lancées comme par exemple le rempotage pourrait être confié à l'horticulteur qui fournit les

fleurs. Par ailleurs, il est proposé d'organiser une réunion avec un professionnel pour se faire conseiller dans la plantation de plus de vivaces.

### **G - Travaux Rue de l'Ours**

Les travaux sont démarrés. Dans un premier temps, le SDEA procède au renforcement du réseau d'eau et d'assainissement. Les travaux de voirie seront engagés dans un deuxième temps. M. le Maire informe, au passage, les conseillers que le S.D.E.A. interviendra également Rue Simonsbrunne pour la mise en place d'un ouvrage de pompage.

### **H – Périscolaire à Heiligenstein**

Suite à la 1<sup>ère</sup> enquête menée par la Communautés de Communes du Pays-de-Barr, les réponses ont été nombreuses et favorables à la mise en place d'un périscolaire à Heiligenstein. Les événements se sont alors précipités, et une réunion a eu lieu avec Sandra DELAPLACE, Responsable du pôle Animations et jeunesse de la Communauté de Communes du Pays-de-Barr pour en vérifier la faisabilité dans les locaux devenant disponibles suite à la fusion de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Dès lors que la conclusion a été positive, les pré-inscriptions ont été lancées. 8 pré-inscriptions ont été réceptionnées, sachant que le nombre minimum pour que le périscolaire puisse fonctionner est de 15 enfants et que la date butoir des pré-inscriptions est le 7 avril 2017. Faute d'inscriptions suffisantes le périscolaire ne pourra ouvrir à la rentrée prochaine.

### **I – Etude de faisabilité pour la construction d'une nouvelle école**

Après avoir visités avec un certain nombre de conseillers plusieurs sites sur lesquels le Cabinet MP Conseil était référencé, M. le Maire les a sollicités pour l'établissement d'un devis pour l'étude de faisabilité pour la construction de la nouvelle école. M. le Maire rappelle que les crédits ont été inscrits au budget primitif 2017. Il invite les conseillers à participer à la prochaine réunion le 26 avril 2017. Une invitation leur parviendra.

### **J – Toiture salle polyvalente**

M. le Maire informe les conseillers que l'entreprise SAP a répondu rapidement suite au courrier adressé en recommandé avec A.R. En principe, si la météo le permet, ils devraient intervenir semaine 20.

La séance est levée à 22 H.



**Le Maire :**  
**Jean-Georges KARL**

# INFORMATIONS DIVERSES

## 1 – Calendrier des manifestations

| <i>Dates</i>                                       | <i>Manifestations</i>   |
|--|---|
| Samedi 15 Avril 2017 de 10 h à 12 h                | Chasse aux œufs au Rosenberg  |
| Dimanche de Pâques                                 | Nos Musiciens annoncent Pâques depuis la plate-forme du clocher de l'Eglise à 7 H précise   |
| Dimanche 14 Mai 2017 à Salle polyvalente<br>à 17 h | Orchestre de chambre de l'école de musique de Barr sous la Direction de M. Thierry BLONDEAU<br><br>Entrée libre : plateau<br><br>Au programme : Bela Bartok et compositeurs contemporains |

## 2 – Inscriptions à l'école maternelle

Monsieur le Maire ou la 1<sup>ère</sup> Adjointe recevront les parents souhaitant inscrire leurs enfants à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2017. Il s'agit des enfants nés en 2014 pour la section des petits et ceux nés en 2015 pour la section des moins de 3 ans.

**Les Inscription en mairie se feront sur rendez-vous** en téléphonant au 03 88 08 90 90

**Le livret de famille et le carnet de santé devront être présentés**

## 3- Rattrapage de collecte en raison des jours fériés :

### Du 17 Avril 2017

Les bacs gris (déchets compostables et non recyclables) seront collectés le samedi 15 Avril 2017 pour le rattrapage du lundi 17 Avril 2017.

### Du 1<sup>er</sup> Mai et du 8 Mai 2017

Les bacs gris (déchets compostables et non recyclables) seront collectés le samedi 29 Avril 2017 pour le rattrapage du lundi 1<sup>er</sup> Mai.

Pour le rattrapage du 8 Mai 2017, les bacs gris (déchets compostables et non recyclables) et les bacs jaunes (matériaux recyclables) seront collectés le samedi 6 Mai 2017.

Début des collectes : dès 4 h 45.

## 4 – Nouvelles procédures d'instruction des cartes nationales d'identité et des passeports

Suite à la parution du décret n°2016-1460 du 28 octobre 2016 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatifs aux passeports et aux cartes nationales d'identité, **la Commune de Heiligenstein ne sera plus en mesure d'accepter vos demandes d'établissement de cartes nationales d'identité.** Le recueil des demandes s'effectuera de la même façon que pour les passeports, **auprès des seules mairies équipées de dispositifs de recueil.**

**Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Pour cela il vous faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse. Il faut ensuite prendre note du numéro de pré-demande qui vous est attribué. Vous choisissez l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture). Attention, certaines mairies proposent de vous recevoir sur rendez-vous pour éviter les files d'attente. Rassemblez vos pièces justificatives et présentez-vous au guichet de la mairie choisie avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder**

**à la prise d'empreintes digitales. Et vous retirerez votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.**

**Pour tout complément d'information, prenez contact avec le secrétariat de la mairie.**

## **5 – Horaires Déchèteries**

A partir du 1<sup>er</sup> avril 2017, les horaires d'ouverture des 8 déchèteries gérées par le SMICTOM d'Alsace Centrale changent. Les déchèteries seront désormais ouvertes :

### **Période estivale – du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :**

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h

### **Période hivernale – du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars**

Le mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h

## **6 – Déploiement de la 4 G**

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes :

Appelez le 0 970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local)

Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

Numéro valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau. En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur.

Pour plus d'informations sur la réception TV : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

## **7 – Les journées de l'Eau 24 et 25 juin 2017**

A l'occasion de ses 75 ans, le S.D.E.A. et ses partenaires vous invitent, les 24 et 25 juin prochain aux Journées de l'Eau 2017. Un événement festif, familial mais surtout responsable autour des grands enjeux de l'eau.

**À l'occasion de ses 75 ans, le SDEA et ses partenaires vous invitent, les 24 et 25 juin prochain aux Journées de l'Eau 2017. Un événement festif, familial mais surtout responsable autour des grands enjeux de l'eau.**

Acteur local de référence dans la gestion de l'Eau, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, organise un week-end grand public dont l'objectif est de mieux comprendre les enjeux de l'eau, le rôle de chacun dans sa préservation et de mettre en lumière la diversité et la technicité des métiers ainsi que les savoir-faire des femmes et des hommes du SDEA.

Expositions, conférences, animations pédagogiques pour petits et grands, expériences virtuelles, démonstrations de matériels et expositions de véhicules, vous attendent au siège du SDEA et au sein de ses ouvrages représentatifs qui ouvriront leurs portes. Venez nombreux !

Plus d'info ? [www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

## **8 – Elections Présidentielles**

Le bureau de vote sera ouvert à 8 heures et clos à 19 heures.



## Offre de commande collective de fleurs Saison 2017

Livraison assurée par :

| Les Etablissements horticoles       | " Aux Bruyères d'Alsace " | Epfing  |         |
|-------------------------------------|---------------------------|---|---------|
| Alysum                              | Pot 10 cm                 | Rose, bleu, blanc   | 0,65 €  |
| Bacopa                              | Pot 10 cm                 | Petite fleur blanche  | 1,65 €  |
| Bégonia                             | Pot 10 cm                 | Rouge, rose, blanc  | 0,65 €  |
| Begonia Dragon Wing                 | Pot 13 cm                 | Rouge, rose   | 2,15 €  |
| Bégonia Tubéreux                    | Pot 10 cm                 |   | 1,45 €  |
| Bégonia Tubéreux RET                | Pot 11 cm                 |   | 1,70 €  |
| Bidens                              | Pot 10 cm                 | jaune   | 1,70 €  |
| Fuchsia                             | Pot 10,5 cm               |   | 1,95 €  |
| Ganzania semi                       | Pot 10 cm                 |   | 1,20 €  |
| Gaura                               | Pot 13 cm                 | Rose  | 2,00 €  |
| Géranium Decora                     | Pot 13 cm                 | Rouge / vieux rouge / Lila                                      | 1,95 €  |
| Géranium lierre<br>à grandes fleurs | Pot 13 cm                 | rouge / lila / blanc / rose / carmin /<br>rouge et blanc        | 1,95 €  |
| Géranium lierre<br>roi du balcon    | Pot 13 cm                 | Rouge / vieux rouge / Lila / blanc / rose<br>à œil              | 1,95 €  |
| Géranium lierre bicolore            | Pot 13 cm                 | Impérial + lilas  | 2,10 €  |
| Géranium zonale                     | Pot 13 cm                 | rouge /lavande / blanc / rose foncé /<br>saumon / rouge cerise  | 1,95 €  |
| Impatiens                           | Pot 10 cm                 | rouge / rose / mauve / orange / blanc                           | 0,85 €  |
| Impatiens Nouvelle Guinée           | Pot 13 cm                 | Rouge / pourpre / rose clair / saumon /<br>Blanc / rose intense | 2,25 €  |
| Ipoméée                             | Pot 13 cm                 | Vert ou foncé   | 2,20 €  |
| Lobélia                             | Pot 10 cm                 |   | 0,70 €  |
| Lobélia retombant                   | Pot 10 cm                 |   | 1,45 €  |
| Oeillet d'Inde                      | Pot 10 cm                 | orange / citron / strié   | 0,70 €  |
| Pétunias simple                     | Pot 10 cm                 | Toutes les couleurs   | 1,20 €  |
| Pétunias surfinia                   | Pot 10 cm                 | Toutes les couleurs   | 1,85 €  |
| Pétunias MILLION BELL               | Pot 10 cm                 | Bleu / rouge / orange   | 1,85 €  |
| Plecktranthus                       | Pot 10 cm                 |   | 1,50 €  |
| Rose d'Inde                         | Pot 10 cm                 | orange / citron   | 0,75 €  |
| Sanvitalia                          | Pot 10 cm                 | Jaune   | 1,55 €  |
| Sauge bleue                         | Pot 10 cm                 |   | 0,90 €  |
| Scaevola                            | Pot 10 cm                 | bleu / blanc / rose   | 1,45 €  |
| Suspension -Toutes                  | Pot 27 cm                 | mélange   | 12,00 € |
| Suspension -Toutes                  | Pot 30 cm                 | mélange   | 13,00 € |
| Verveine droite                     | Pot 10 cm                 |   | 1,00 €  |
| Verveine retombante                 | Pot 10 cm                 |   | 1,35 €  |

**Vous pouvez remettre votre commande jusqu'au 13 avril 2017**

Madame HÖSSL Véra  
Madame KOPF - MESSMER Sophie

1, chemin du Moenkalb  
7, rue du Haessling

03 88 08 54 09  
03 88 08 14 19